



L'adhésion vous garantit :

- *Défense individuelle de votre carrière*
- *Défense collective sur les organisations de travail*
- *Assurance professionnelle MACIF,*

Défense tribunal pénal et administratif

- *AFOC association de consommateurs*
- *Conseil auprès d'un avocat pour des questions d'ordre privé*
- *CGOS, ANFH, Commission de réforme, crèche, CNRACL...!*
- *Crédit d'impôts de 66% sur votre cotisation*